

# La forêt et ses industries s'inscrivent-elles dans le développement des territoires ruraux ?

Les activités associées à la forêt et à ses industries sont historiquement fortement ancrées dans les territoires ruraux. Le bois et les divers produits forestiers ont été des ressources essentielles pour les communautés paysannes et les entreprises forestières, qui se sont majoritairement implantées au cœur des massifs, et ont pendant longtemps contribué à créer de l'emploi et de la valeur ajoutée dans les zones rurales. Aujourd'hui, les phénomènes d'urbanisation et d'industrialisation posent la question des conditions de cet ancrage territorial des activités forêt-bois. Peut-on (ré)concilier développement d'une filière bois compétitive et développement équilibré des territoires ruraux ?

## Les territoires ruraux : support historique du développement forêt-bois

L'ancrage de la forêt dans les territoires ruraux est souvent associé à l'importance du lien entre agriculture et forêt. En France, la forêt paysanne a diminué de moitié en 30 ans (environ 1 M d'ha aujourd'hui) et le nombre de propriétaires forestiers agriculteurs de profession est passé de 800 000 en 1983 à 160 000 en 2012. Cette évolution s'inscrit dans un mouvement progressif et continu de séparation entre la forêt et l'agriculture, toutefois les agriculteurs (actifs et retraités) représentent encore 30 % des propriétaires forestiers. Au niveau de la propriété forestière, une autre catégorie d'acteurs incarne cette proximité entre le milieu rural et la forêt, les communes forestières. 11 000 communes se partagent environ 17 % de la forêt française et commercialisent près de 20 % des volumes de bois mis en marché. Une partie d'entre elles (près de 6 000) est regroupé au sein de la Fédération nationale des Communes Forestières (FNCOFOR) avec pour ambition de placer la forêt et sa filière au cœur du développement local.



**Figure 1. Scierie rurale à Tignecourt (Vosges)**

Photo Destrigneville

Les acteurs de la filière bois sont aussi très majoritairement implantés en milieu rural. Les activités de sylviculture et d'exploitation forestière et les activités de travail du bois et de fabrication d'articles en bois sont les plus fortement ancrées avec près de 75 % des emplois salariés en zone rurale, sans compter la part importante d'emplois non-salariés. Les entreprises du secteur de la pâte et du papier, comme celles de la construction, sont davantage implantées à proximité

des zones urbaines mais plus de 65 % de leurs effectifs salariés restent dans les territoires ruraux. A l'échelle nationale, la part de la filière bois dans l'emploi rural demeure très modeste (moins de 1%) mais il existe de fortes disparités selon les territoires. Par exemple, en Franche-Comté les emplois salariés de la filière bois représentent 5,8 % de l'emploi total en zone rurale et 5.4 % dans les Landes.

## Les opportunités et contraintes des activités forêt-bois pour un développement équilibré des territoires ruraux

Dans un contexte de transition énergétique et d'essor de la bioéconomie, la filière forêt-bois offre des opportunités de développement des territoires ruraux à travers la valorisation des espaces forestiers et de leurs ressources, l'accroissement de l'utilisation du bois comme matériau et comme matière première, la promotion de l'autonomie énergétique et le renforcement du tissu économique local. En effet, l'objectif national de développement de la filière forêt-bois peut générer de nouvelles dynamiques d'investissement en faveur de l'amélioration des peuplements forestiers dépeuplés ou abandonnés, du développement des systèmes collectifs de chauffage bois énergie et du maintien/installation en zone rurale d'entreprises de première et seconde transformation, et d'industries ciblant de nouveaux produits lignocellulosiques. Toutefois, les potentialités sont variables selon les territoires et surtout il existe un certain nombre de contraintes et d'obstacles à la mise en œuvre d'un tel modèle de développement du système productif forêt-bois qui respecte un certain équilibre et une complémentarité entre les territoires ruraux.

Les changements démographiques en cours dans les territoires ruraux ont des conséquences importantes sur les conditions de maintien d'une culture forestière fondée sur une gestion dynamique des peuplements et sur une orientation productive. D'une part le profil des propriétaires forestiers évolue, ils sont de plus en plus à vivre en zone urbaine loin de leur propriété, et en conséquence sont



**Figure 2. La scierie Siat-Braun à Urmatt (Bas-Rhin) : une des plus importantes et modernes d'Europe**

moins enclins à une gestion forestière «productive». D'autre part, les populations riveraines des espaces forestiers changent et les professionnels de la forêt ont le sentiment que le mode de vie urbain tend à se généraliser. Cette situation peut entraîner des tensions et des problèmes d'acceptabilité par ces populations des désagréments engendrés par les opérations forestières. Ces éléments, dont l'impact est difficile à évaluer, participent d'un phénomène général et ambigu de transformation du rapport à la gestion des ressources naturelles. D'un côté il existe un engouement pour le produit bois et une volonté d'exploiter davantage la ressource forestière, de l'autre on assiste à la disparition d'une certaine forme de ruralité compatible avec l'usage productif de la forêt au profit d'une nouvelle conception de la naturalité, voire d'un désintéressement pour la mise en valeur des espaces forestiers. Le risque est de tendre vers un système forestier à deux vitesses où certains territoires seront dans des trajectoires d'intensification de la production, et d'autres, moins favorables, seront laissés à l'abandon ou éventuellement réservés à des activités non productives.

Le problème d'équilibre territorial du développement de la filière se pose aussi du point de vue industriel. Les enjeux économiques et un certain nombre d'orientations politiques incitent à la concentration des unités de production (énergétiques ou manufacturières) et donc à la polarisation des activités industrielles. Ce phénomène pose deux types de problèmes en matière de développement rural. D'abord il entre potentiellement en concurrence vis-à-vis de l'accès aux sources d'investissement et à la ressource forestière avec un modèle de développement plus décentralisé qui privilégie les dynamiques locales et endogènes. Ensuite il soulève la question de la répartition territoriale de la valeur ajoutée entre des zones ressources, qui doivent assumer les coûts liés à l'exploitation et à la mobilisation du bois, et des zones de transformation qui génèrent de la richesse. Sur la base de ces tensions il existe donc là aussi un risque de fracture territoriale en matière de développement forêt-bois entre des zones rurales moins attractives et des zones à proximité des aires urbaines, plus proches des infrastructures et des lieux de consommation.

### Les outils pour une mobilisation des territoires ruraux

Au tournant des années 2000, l'objectif de la politique forestière est de promouvoir la multifonctionnalité et de recréer des liens entre la population et la forêt. Dans le même temps l'Etat est engagé dans une dynamique de décentralisation qui encourage l'émergence de territoires de projets. On voit alors se développer un certain nombre d'initiatives portées par les territoires ruraux qui misent sur la forêt et l'économie du bois pour favoriser le développement local. Les Chartes Forestières de Territoires ou les Pôles d'Excellence Ruraux vont ainsi se multiplier mais force est de constater aujourd'hui que leurs résultats sont mitigés. Au mieux ces outils vont permettre à certains territoires de financer quelques investissements et de maintenir une animation locale sur la thématique forêt-bois. Toutefois, l'envergure et les moyens accordés à ces dispositifs sont loin d'être à la hauteur des enjeux de remobilisation des acteurs dans les territoires ruraux et de rééquilibrage territorial du développement de la filière forêt-bois.

En l'absence de volonté nationale de soutenir une dynamique territoriale et rurale dans le domaine forêt-bois, la plupart des conseils régionaux se sont engagés dans le soutien aux initiatives locales. Cet engagement des conseils régionaux se traduit notamment par un soutien financier aux structures (CNPF, interprofessions, Fédération nationale des communes forestières) qui accompagnent les acteurs territoriaux et animent les démarches collectives. De manière générale l'enjeu est non seulement d'accompagner les collectivités territoriales qui portent des projets forêt-bois mais surtout de renforcer l'efficacité des mesures en faveur de l'investissement forestier et de la compétitivité industrielle. En effet, dans un contexte de transition écologique, l'échelle territoriale est devenue un levier stratégique d'action pour dynamiser une économie du bois qui décline alors que les attentes sur le marché de l'énergie et de la construction sont grandissantes.

Depuis le « Grenelle » de l'environnement en 2007, et surtout la signature du paquet européen climat-énergie en 2009, la priorité n'est plus à la multifonctionnalité mais à la substitution carbone. L'ADEME est ainsi devenu un acteur majeur de la politique forêt-bois et un partenaire incontournable des initiatives territoriales. Entre 2009 et 2017 le fond chaleur a financé 851 installations bois énergie, dont une part importante en milieu rural pour le chauffage domestique et la production de chaleur à destination de l'industrie. Il a aussi financé en 2016 un ambitieux programme d'amélioration forestière et de mobilisation de la biomasse dans le cadre du dispositif DYNAMIC BOIS. L'ADEME est aussi fortement impliquée dans le travail préparatoire à la future réglementation environnementale (RE2020) qui a pour objectif d'imposer au secteur du bâtiment de nouvelles normes en matière de consommation énergétique et d'impact carbone des constructions neuves. Il s'agit là pour un certain nombre de territoires ruraux engagés dans une démarche de transition bas-carbone (en 2017 on dénombrait 430 Territoire à énergie positive pour la croissance verte – TEPCV) d'une opportunité de se mobiliser en faveur de l'économie forêt-bois et de promouvoir les filières locales de la construction.



**Figure 3. Unité de production de chaleur et de vapeur à partir de biomasse forestière et de biomasse déchets à Roussillon (Isère).** Lauréat de l'appel à projet du Fonds Chaleur pour la biomasse, le BCIAT, Cette installation, opérée par SITA, filiale de SUEZ ENVIRONNEMENT, permettra d'alimenter 15 industries chimiques de la plateforme en vapeur « décarbonée ». (photo : Ademe)

Toutefois, dans ce contexte qui semble favorable à une remobilisation des ressources et des acteurs forêt-bois territoriaux, il ne faut pas négliger les tensions que peuvent générer les nouveaux enjeux carbone. Tout d'abord, la contribution de la filière forêt-bois aux objectifs de substitution (énergie et matériaux) implique une forte relance de l'activité sylvicole. Or de plus en plus de voix s'élèvent contre l'industrialisation de la forêt et sa gestion intensive. Ensuite, il existe sans nul doute une forte volonté de développer le bois dans la construction au profit des filières locales dans le cadre notamment des marchés public et du soutien aux démarches de labellisation (voir encadré). Mais en pratique il demeure très compliqué de contrecarrer la logique concurrentielle qui bénéficie souvent à des filières extra territoriales, voire internationales. Enfin, il ne faut pas négliger la complexité de la logique de la comptabilité carbone et de son intégration dans les mécanismes économiques et institutionnels. Ainsi il n'est pas impossible que le relatif compromis national autour de la contribution du bois aux objectifs de substitution carbone soit un jour remis en cause eu profit d'une stratégie de stockage en forêt. Les collectivités territoriales qui mettent en œuvre des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) seront peut-être les premières à éprouver les enjeux d'un tel arbitrage.

Les marques et labels apposés sur les produits « bois local » se multiplient. Poussées à la fois par certains acteurs traditionnels du secteur et par les collectivités territoriales, ces initiatives tentent de mettre le bois sur le devant de la scène comme matériau porteur de solutions au niveau local, à la fois dans le secteur de la construction et dans le secteur énergétique. En réponse aux attentes des consommateurs et des citoyens en termes de responsabilité sociale et environnementale (RSE), ces démarches sont peut-être initiatrices du développement d'une traçabilité nouvelle des bois dans la filière, démarche qui reste aujourd'hui marginale pour des raisons principalement techniques et économiques.

Source : Lenglet J., 2018, Les labels pour le bois local sont-ils efficaces? ForestTopic. L'Agora: Points de vue. 27/11/2018. <https://www.forestopic.com/fr/agora/points-vue/845-labels-bois-local-efficaces>. Consulté le 20/12/2019.



**Figure 4. Les initiatives pour le bois local cartographiées (crédit de l'infographie: Jonathan Lenglet, 2018)**

### Ce qu'il faut retenir

- 〈 Le développement de la filière forêt-bois est fortement dépendant des acteurs ruraux
- 〈 Il existe un risque de déséquilibre territorial associé au développement de la filière en lien avec les tensions pour l'accès à la ressource et le partage de la valeur ajoutée
- 〈 Les outils de la transition bas carbone sollicitent la contribution des ressources et des acteurs forêt-bois territoriaux
- 〈 Cette contribution peut générer des tensions en lien avec les conditions d'arbitrage entre substitution, stockage et développement local